



Événements
Attractions
Québec

TROUSSE D'ADHÉSION ÉAQ 2022 AFFINITÉS

ÊTRE MEMBRE ÉAQ C'EST :

- S'associer au **plus grand réseau** d'attractions, de festivals et d'événements du Québec
- Recevoir de l'**information** pertinente en temps réel
- Tirer parti d'une **expertise et d'un accompagnement** personnalisé sur les principaux enjeux sectoriels
- Échanger, **se rencontrer et participer** à des projets collectifs
- Accroître vos **compétences** en participant à des formations adaptées aux réalités de votre industrie
- Profiter d'un **service de recherche**, d'intelligence d'affaires et d'études stratégiques du secteur
- Pouvoir compter sur **le soutien d'une équipe** à l'écoute de vos besoins et axée sur la résolution de problèmes



MEMBERSHIP AFFINITÉ

Événements Attractions Québec désire accueillir **d'autres organismes liés aux événements et aux attractions**. À cet effet, le statut de membre affinité vous donne droit à ces services :

Information sur l'industrie

- > Bulletin aux membres
- > Médias sociaux

Événements et formations adaptés à l'industrie

- > Webinaires gratuits
- > Cafés virtuels
- > Sessions d'information exclusives aux membres
- > Formations signature à tarif préférentiel
- > Groupes d'échanges*
- > Événements à tarif préférentiel

Accompagnement au développement des entreprises

- > Programmes d'assurances pour OBNL et service juridique
- > Accompagnement numérique
- > Service-conseil
- > Mesures sanitaires
- > Comité-conseil

Service de recherche et intelligence d'affaires

- > Accès à une bibliothèque d'études, de feuillets stratégiques et de résultats de sondages
- > Réalisation d'études personnalisées

Outils ÉAQ

- > Modèle d'évaluation des pratiques sociales (MEPS)
- > Aide à la décision pour les solutions numériques
- > Boîte à outils (espace membre)

*Groupes d'échanges affinitaires prévus en 2021-2022 : événements sportifs, événements gourmands, événements culturels musicaux, parcs d'attractions, zoos et aquariums, centres d'amusement et attraits culturels (sous réserve d'un nombre minimal de participants par groupe)



COTISATION ANNUELLE

Catégorie	Cotisation	Total avec taxes	Note
Attractions, corporations ou festivals hors-Québec	513,00 \$	589,33 \$	Les services sont offerts en français seulement.
Attractions ou événements en démarrage (ils n'ont pas obligatoirement une personnalité juridique)	430,00 \$	494,39 \$	Une organisation peut faire partie de cette catégorie pour un maximum de 2 années consécutives.
Attractions ou événements n'ayant pas d'activité dans l'année en cours (Ex. : biennale, anniversaire d'une ville, etc.)	430,00 \$	494,39 \$	Une organisation peut faire partie de cette catégorie pour un maximum de 3 années consécutives.
Regroupements d'attractions ou d'événements	726,00 \$	834,40 \$	Les outils et informations exclusives reçues à titre de membre ne peuvent être diffusés.
Municipalité avec une population de : 100 000 ou moins	513,00 \$	589,33 \$	Les outils et informations exclusives reçues à titre de membre ne peuvent être diffusés.
100 001 à 200 000	665,00 \$	764,38 \$	
200 001 et plus	868,00 \$	997,78 \$	
Institutions scolaires	2030,00 \$	2333,99 \$	Un maximum de 20 étudiants a accès aux services. La cotisation augmente de 750 \$ par tranche de 10 étudiants supplémentaires.
Étudiants	117,00 \$	134,20 \$	Les étudiants devront déposer une preuve de scolarité.

Note : Le statut de membre affinité ne donne pas droit de vote à l'Assemblée générale annuelle.

En savoir plus :

Contactez notre équipe Services aux entreprises et aux membres
membership@eaq.quebec
T. 514 252-3037

DEVENIR MEMBRE AFFINITÉ